VILLE DE

Saint Alban-Leysse

le mag !

Bulletin d'information municipal **Février 2014 • n°16**

éditorial

Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014.

À l'approche de cette échéance électorale, par souci de transparence et d'équité entre tous les candidats et alors que la loi ne l'impose pas, il n'y aura désormais pas d'éditorial signé par le maire de Saint Alban-Leysse dans ce mag'. Il est remplacé par un texte informatif commentant l'actualité locale.

Vous trouverez dans ces pages des informations sur le déroulement des élections municipales, ainsi qu'un retour sur les évènements de cet hiver. Puis en dernière page, les informations sur l'état civil.

Bonne lecture,
La Rédaction

Saint Alban-Leysse Magazine n°16 • Directeur de la publication : Michel Dyen • Photos : R. Ughetti, C. Lapoléon, H. Mengant, N. Guichardet, CCAS, École Louis Armand, Les compagnons d'Ulysse, Antoine Berger pour Chambéry métropole, SICSAL, Fotolia, Ville de Saint Alban-Leysse
Conception : **Pample**mousse.com • Impression : Imprimerie Poncet - Saint Alban-Leysse. Tirage : 3000 exemplaires.
Dépôt légal : en cours. Imprimé sur papier 60 % recyclé et 40 % certifié FSC = 100 % écologique.



Informations sur les élections
Communes de 3 500 habitants et plus

Information aux électeurs concernant les prochaines élections municipales et communautaires

C'est officiel : les prochaines élections municipales et communautaires se dérouleront les 23 et 30 mars 2014. Comme en 2008, seules les personnes inscrites sur les listes électorales peuvent voter.

Avec la loi du 17 mai 2013, les électeurs des communes de 1000 habitants et plus éliront désormais leurs conseillers municipaux **et communautaires** au scrutin de liste.

2 listes sur le même bulletin

Pour la première fois, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires sont élus en même temps et pour la même durée (6 ans).

Comme en 2008, les candidats au conseil municipal doivent se constituer en listes :

- **complètes :** comporter autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir ;
- **et paritaires :** comporter autant d'hommes que de femmes.

Maintenant, les candidats au conseil communautaire doivent également se présenter sous forme de listes complètes et paritaires. Ils sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Ainsi, il est impossible de présenter uniquement une liste de candidats au conseil municipal sans constituer une liste de candidats au conseil communautaire (ou inversement).

Les bulletins de vote comporteront 2 listes

- **à gauche,** la liste des candidats au conseil municipal ;
- **à droite,** la liste des candidats au conseil communautaire.

Vous ne votez qu'une seule fois à chaque tour de scrutin. Ces deux listes sont **indissociables**, ce qui signifie qu'il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux et de rayer la liste des conseillers communautaires (ou inversement) et **bloquées** : vous ne pouvez pas rayer ou ajouter de noms, faire des annotations au risque que votre bulletin soit nul.

Ce qui ne change pas

L'attribution des sièges : l'application du scrutin de liste

Les suffrages des électeurs servent au calcul de la répartition d'une part des sièges de conseillers municipaux et d'autre part des sièges de conseillers communautaires.

Au 1er tour, si une liste obtient la majorité absolue (plus de 50 %) des suffrages exprimés (nombre de votants diminué des bulletins blancs et nuls) celle-ci se voit attribuer la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges à pourvoir sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste arrivée en tête) en fonction des suffrages obtenus par chacune des listes : c'est une répartition proportionnelle.

Pour participer à cette répartition, les listes doivent avoir obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Un 2nd tour est organisé si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Seules les listes ayant obtenu 10 % des suffrages au 1er tour peuvent participer au second tour.

Au 2nd tour, c'est la liste qui obtient le plus de suffrages qui se voit attribuer la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont ensuite répartis en fonction des suffrages obtenus entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés (répartition identique à celle du 1er tour).

L'élection du maire et des adjoints

Lors de la 1re séance du conseil municipal suivant les élections, les nouveaux conseillers municipaux éliront le maire. Les adjoints seront élus en respectant le principe de parité.

Quant aux conseillers communautaires, ils seront appelés à siéger au conseil de la communauté et éliront le président et les vice-présidents.

Centenaire de la **Première Guerre Mondiale**

Durant plus de quatre années, le centenaire de la Première Guerre Mondiale permettra à l'ensemble de la société française de redécouvrir les liens intimes qu'elle entretient avec son souvenir. En l'absence des témoins de la Grande Guerre, aujourd'hui tous disparus, c'est désormais l'ensemble de la société française qui est dépositaire de l'héritage de ceux de 14.

La commune de Saint Alban-Leysse en lien avec les anciens combattants va participer à la commémoration et à cette fin cherche des lettres de soldats saint-albanais. Vous pouvez soit déposer des copies au service communication de la mairie soit venir avec des originaux (les copies seront effectuées sur place et les originaux vous seront rendus).

Nous vous remercions par avance de votre participation.



Cérémonie **des vœux**



La traditionnelle cérémonie des voeux s'est déroulée à la salle des fêtes magnifiquement décorée par les services municipaux et l'Art floral qui pour l'occasion avait réalisé une magnifique composition.

La première partie de la soirée a été consacrée aux récompenses. La municipalité a adressé ses remerciements aux membres des clubs (Val de Leysse Handball, Le théâtre en herbe, Les compagnons d'Ulysse, Les libellules) ayant assuré le service au repas des anciens.

Ont ensuite été remis les prix du concours des maisons et commerces décorés aux couleurs de Noël (résultats complets en page «vie associative») puis le chèque symbolique des fonds récoltés lors du téléthon 2013 soit plus de 12 000 euros.

Après un intermède musical assuré par la clique de l'Ecole de musique du Canton de Saint Alban-Leysse, des Saint-Albanais ont été décorés. Ont été mis à l'honneur en 2014 :

- Madame Gisèle PILLET fêtera l'année prochaine ses 20 ans passés au sein du Club des Allobroges
- Monsieur Alexis BŒUF biathlète et un fondeur français est un des athlètes les plus rapides sur ses skis en biathlon sur le circuit international.
- Monsieur Franck DAIM pour le parcours du FC Nivolet en coupe de France
- Mesdames Nadine DAREOUS et Sylvie MATHIS en l'honneur des vockeurs, la chorale de l'accueil savoyard
- Madame Marcelle ZAMOLLO, lauréate du concours de poésie organisé par la Fédération Départementale des Clubs des Aînés Ruraux (de la Gironde), vient de publier son 1er recueil de poèmes «l'Art de Vivre»
- Madame Céline KERJEAN-TISSOT, pour son parcours remarquable dans les jeux télévisés.
- Monsieur Robert BINETTI bénévole de l'association les «sentiers de Saint-Alban Leysse» depuis 1992
- Monsieur Oswald CORNILLIE, Président de l'association «les sentiers de Saint-Alban-Leysse
- Monsieur Gérald GOTTELAND pour les 3 générations de commerçants à Saint Alban Leysse

Pour conclure la soirée, le Maire, au nom de tous les élus, a pris la parole rappelant leur joie de servir Saint-Alban-Leysse pendant 6 ans, soulignant leur fierté et leur bonheur de travailler avec tous les agents de la collectivité, remerciant en particulier Eric MELQUIOT, Directeur général des services. Le Maire a également évoqué l'importance du tissu économique de la commune et a félicité les Présidents et les bénévoles d'associations si nombreux qui oeuvrent dans des domaines très différents au «bien-être commun» qu'il soit social, culturel ou sportif.

Annonçant non sans surprise les prochaines élections, le Maire a exprimé le vœu qu'une importante mobilisation s'exprime, lors des futures échéances. Enfin, avant de se retrouver autour d'un sympathique apéritif, le maire au nom de l'ensemble du conseil municipal a adressé des vœux de paix intérieure, prospérité et santé aux habitants venus très nombreux.

La fête de Noël **du personnel municipal**

Mercredi 18 décembre, les enfants du personnel communal et leurs familles étaient invités à vivre un moment amical autour d'une fête de Noël.

Dans la salle des fêtes où de belles décorations avaient été mises en place par les services techniques autour du gigantesque sapin, les familles ont pu découvrir le joli spectacle burlesque et poétique Pshitt Pshitt de la Cie les oiseaux d'Arès. Place était faite ensuite au Père Noël qui a distribué avec bonhommie cadeaux et chocolats pour le plus grand plaisir des enfants et des jeunes adolescents.

La cérémonie anticipée **des vœux au personnel**

La cérémonie des vœux au personnel autour des élus a suivi la fête de Noël des enfants du personnel. Eric Melquiot, Directeur Général a évoqué ce choix d'assembler ces deux rendez-vous traditionnels pour des raisons notamment d'agendas et de calendriers chargés mais aussi le désir de pouvoir rassembler dans un moment festif, les élus ainsi que les personnels et leurs familles.

La qualité du travail de tous les services, reconnue par les saint-albanais, a été saluée par le Maire et le Directeur Général.

Vœux **du personnel**

Eric Melquiot, honoré pour ses 30 ans de carrière



Lors de la cérémonie des vœux, Eric Melquiot, Directeur Général des services, a reçu la médaille du travail - échelon vermeil (30 ans). Il a commencé sa carrière dans la fonction publique, le 1er juin 1983, en qualité de secrétaire de Mairie de la commune de Fourneaux.

Depuis le 1er janvier 1999, il travaille à St Alban-Leysse sur le grade d'attaché territorial. Il a assuré le poste de Secrétaire Général puis de Directeur Général des services et a été nommé attaché principal depuis le 1er novembre 2007.

Le maire Michel Dyen a qualifié son Directeur de fonctionnaire compétent, sérieux et exemplaire, qui dirige les différents services de la commune avec un grand dévouement et fait preuve de compréhension et d'une grande disponibilité auprès de ses collègues, des élus et des citoyens. Eric Melquiot a reçu son diplôme sous les applaudissements nourris des personnels et des élus reconnaissants.

Une première
à Saint-Alban-Leysse

C'est dans le cadre de la Semaine Bleue - semaine nationale des retraités et personnes âgées, que le «Relais Seniors» a organisé le jeudi 24 octobre, un après-midi sur le thème «La prévention des chutes», animé par Nicolas GUILBERT de l'association «Siel Bleu».

Les personnes présentes ont pu assister à une conférence d'environ 1h, suivie d'un atelier pratique.

Emilie EXCOFFON, Animatrice du Relais Séniors

Repas des anciens

Lors du traditionnel repas des anciens, 160 personnes ont répondu à l'invitation lancée par le Centre Communal d'Action Sociale. Ont également participé 14 jeunes aidant au service ainsi que quelques élus.

La journée a été animée par l'association MELODIA, le repas préparé par le traiteur des 2 Savoie, les galettes provenant de la boulangerie REGAZZONI-SELVA et les compositions florales réalisées par l'association d'Art Floral.

Cette année, le doyen du repas était Primo FOSCHIA né en 1924 et la doyenne Pierrina SQUECCO née en 1921. Tous deux ont reçu un cadeau : un magnum de la roussette de Monterminod pour M. FOSCHIA et 1 coffret bien-être avec une composition florale pour Mme SQUECCO.

Les jeunes bénévoles des associations Saint Albanaises (Les Compagnons d'Ulysse, Le théâtre en Herbe, Les Libellules, Le Val de Leysse Hand Ball) ont été récompensés lors de la cérémonie des vœux du Maire avec la remise d'une carte-cadeau à valoir dans le magasin Décathlon de Saint-Alban-Leysse.

273 colis ont été distribués par les élus aux personnes ne pouvant se déplacer ou ne souhaitant pas participer au repas.

27 colis bien-être confectionnés par la Pharmacie du Nivolet ont été remis aux personnes logées en maison de retraite.

Ciné **séniors**

Encore une année cinématographique bien remplie pour nos séniors !

En effet, l'activité «ciné séniors» leur a permis de voir des films récents tels que : EYJAFJALLAJÖKULL (Le Volcan), 9 mois ferme, Belle et Sébastien (en avant-première) et Yves Saint Laurent.

Il vous reste encore 3 séances pour participer vous aussi à ces sorties «ciné séniors».

Les prochaines séances auront lieu aux dates suivantes :

- Jeudi 13 février 2014 : **«La Belle et la Bête»** film réalisé par Christophe Gans.
- Jeudi 20 mars 2014
- Jeudi 17 avril 2014

Le C.C.A.S prend en charge le transport aller-retour en autocar jusqu'au cinéma de Challes-les-Eaux depuis les points de ramassage suivants :

- Place de Verdun (Monument aux Morts) : 15h10
- Parking de Leysse : 15h15

Inscriptions :

Afin de faciliter l'organisation de ces après-midi, nous vous demandons de bien vouloir remplir un coupon-réponse par séance et de le remettre à l'accueil ou dans la boite aux lettres de la mairie, le jeudi de la semaine précédant la séance avant 12h00.

Cette année, les coupons sont à retirer en mairie lors de votre première inscription.





J'éco-rénove j'économise

Dans le cadre du nouveau Plan de rénovation énergétique de l'habitat, de nouveaux financements ont été établis pour engager des travaux de rénovation.
Vous pouvez prendre rendez-vous avec un conseiller rénovation info service de l'ASDER qui calculera pour vous le montant des financements auxquels vous avez droit et vous aidera à élaborer le projet de travaux dont vous avez besoin.



Pourquoi engager une rénovation ?

Vous pouvez nettement réduire vos factures d'énergie en changeant la chaudière, posant des fenêtres à double vitrage, isolant les murs et la toiture de votre logement, etc. Cela améliorera aussi votre confort de vie et aura une incidence sur la valeur de votre patrimoine car depuis 2011, pour vendre votre logement, l'affichage de la performance énergétique étiquette énergie est obligatoire.

Quelles aides possibles ?

Quelle que soit votre situation, il y a forcément une aide qui correspond à vos besoins d'éco-rénovation ! Selon votre situation personnelle, certaines des aides peuvent être cumulées. Certaines aides sont réservées aux foyers aux revenus modestes. D'autres dépendent des travaux ou bouquets de travaux (travaux issus d'au moins deux catégories différentes) réalisés.

Une nouvelle prime exceptionnelle de 1350 €

Selon votre situation, la prime de 1350 € pour les ménages aux revenus moyens peut vous concerner. Il faut prévoir au minimum un bouquet de deux travaux, réalisés par des professionnels : isolation thermique, changement des fenêtres, installation de chaudières performantes…

Prêts et crédits d'impôt

L'éco-PTZ, accessible à tous les propriétaires, qu'ils occupent leur logement ou qu'ils le louent, permet de bénéficier d'un prêt à taux zéro d'un montant maximal de 30 000 € pour réaliser des travaux d'éco-rénovation sous certaines conditions : «bouquet de travaux», performance énergétique à atteindre, etc.

Le Crédit d'Impôt développement durable (CIDD), accessible à tous (propriétaires comme locataires), permet de déduire de vos impôts entre 10 et 40 % des dépenses d'équipement pour certains travaux de rénovation énergétique. Il est applicable jusqu'au 31 décembre 2015 aux maisons individuelles ou appartements achevés depuis plus de 2 ans et utilisés comme habitation principale.

Auprès de qui vous adresser ?

Au vu de la diversité des situations, il faut s'adresser aux conseillers de l'ASDER, Espace Info Energie de Savoie pour connaître ses droits et les conditions pour bénéficier des aides (conditions de ressources, type de travaux, date de démarrage des travaux par rapport au dépôt de votre dossier, etc).

ASDER par téléphone 04 79 85 88 50, ou sur rendez-vous :
à la Maison des énergies à Chambéry ou lors des permanences décentralisées
http://www.asder.asso.fr/infos-pratiques

Plus d'infos :

- www.asder.asso.fr (rubrique Info Energie/aides aux particuliers)
- renovation-info-service.gouv.fr

30 jardins citoyens **Printemps 2014**

Cahier des charges pour les participants



I. CONTEXTE

Le jardin constitue un espace de vie multifonctionnel, propice aux échanges et à la connaissance du sol et des êtres vivants qui y vivent. Il représente également un lieu de création, de détente, d'éveil et permet aux plus jeunes de mieux appréhender les rythmes et les équilibres de la nature. Inscrite dans une dynamique de soutien aux initiatives de développement des territoires, l'association Savoie vivante - Centre permanent d'initiatives pour l'environnement - accompagne la mise en place de projets jardins depuis 2 ans, pour développer des espaces de lien social, des lieux de convivialité et de partage, de découverte des individus et des cultures. Dans ce contexte, l'association propose la mise en place de l'opération 30 jardins citoyens pour le printemps 2014, en partenariat avec le service des espaces verts et du développement durable de la ville de Chambéry, ainsi que Chambéry métropole.

II. CONDITIONS GÉNÉRALES

Le but général de l'opération est la réalisation par les participants de jardins miniatures mobiles respectueux de l'environnement. À l'échelle de l'agglomération de Chambéry, seront réalisés : 10 jardins d'élèves, 10 jardins d'habitants,10 jardins d'enfants et de jeunes accueillis dans des structures socio-éducatives. Les participants auront le choix entre 2 thèmes : Jardin et biodiversité / Jardin et alimentation.

Les jardinières seront ensuite collectées par les services techniques des communes pour être présentés lors des «Rendez-vous aux jardins», en juin 2014 sur un espace public de l'agglomération (le lieu n'est pas encore défini aujourd'hui). À cette occasion, les participants seront accueillis au cours d'une journée festive et conviviale où des ateliers seront proposés.

III. PROCÉDURE DE SÉLECTION ET CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

De manière à avoir un échantillon des publics et des communes participantes, nous fixons les quotas suivants :

- **Pour les écoles :** 4 classes sur la commune de Chambéry, 6 classes sur les communes de l'agglomération. Une école peut participer avec une classe seulement et son enseignant référent.
- **Pour les collectifs d'habitants :** 4 sur la commune de Chambéry, 6 sur les communes de l'agglomération. Les groupes d'habitants peuvent varier de 5 à 20 personnes. Pour chacun d'entre eux, une personne est portée référent du groupe.
- **Pour les structures socio-éducatives :** 4 sur la commune de Chambéry, 6 sur les communes de l'agglomération. Une structure d'accueil peut participer avec un groupe de 20 personnes maximum, avec son animateur référent.

Les inscriptions à l'opération s'ouvrent à partir du 2 décembre 2013 jusqu'au 15 février 2014. Nous retenons les premiers participants qui répondent à l'appel à candidature dans la limite des quotas fixés. Les candidatures doivent parvenir au CPIE Savoie vivante par courrier au :

63, rue Dacquin - 73000 Chambéry
ou par mail à l'adresse suivante : fanny.floret@savoievivante-cpie.org

IV. LES JARDINIÈRES

Les jardinières sont fabriquées par les élèves de la section menuiserie du lycée d'enseignement professionnel Nivolet (commune de Barby). Elles mesurent 120 cm x 80 cm (taille d'une palette standard), en bois non traité. Elles seront livrées auprès des participants avec un terreau de culture. À l'issu des «Rendez-vous au jardin», les participants récupèrent leur jardinière.

V. KIT DE JARDINAGE

Un kit de jardinage est fourni à chaque participant engagé dans l'opération. Il comprend :

- Une jardinière avec son terreau de culture
- 3 temps d'initiation au jardinage et de rencontres entre habitants, animateurs et enseignants. Ces temps ont pour objet de susciter la rencontre, l'échange et la mutualisation d'expériences entre les participants, ils sont obligatoires !
- 2 interventions d'un animateur sur la mise en culture des bacs et l'exploration de la thématique choisie.
- Des supports techniques et pédagogiques

VI. CHOIX DES GRAINES, PLANTS, BOUTURES

Chaque participant est libre de choisir les graines à planter dans son jardin. En revanche, sont interdites :

- les plantes exotiques considérées comme envahissantes
- les plantes pouvant présenter une toxicité pour l'être humain

Le choix des graines pourra être guidé par la période de floraison et/ou de fructification, de préférence en coïncidence avec la période d'exposition des jardinières (juin 2014). Nous travaillons avec les horticulteurs et jardineries vous permettant de vous procurer graines et plants à moindre coût, de préférence en agriculture biologique.

VII. LES RENDEZ-VOUS AU JARDIN

Organisé par les direction régionales des affaires culturelles, les rendez-vous aux jardins permettent depuis 10 ans de valoriser les initiatives de jardin dans toute la France. Sur 3 jours (31 mai, 1er et 2 juin), un programme de visites, ateliers, conférences... est proposé au grand public. Dans ce contexte, nous souhaitons valoriser les 30 jardins citoyens, et proposer aux participants (avec leur public), de se retrouver sur un temps fort de rencontres.

VIII. DÉROULEMENT (CALENDRIER)

- **Décembre-février :** inscription des participants
- **Du 5 au 20 mars :** livraison des jardinières auprès des participants
- **Du 5 mars au 25 mai :** mise en culture des jardinières, temps d'initiation et de rencontre entre les enseignants, habitants et animateurs, interventions de l'animateur
- **Du 25 au 31 mai :** ramassage et transport des jardinières par les services techniques des communes vers le lieu d'exposition
- **Du 31 mai au 2 juin :** exposition des jardins durant les «Rendez-vous aux jardins»
- **Du 7 au 15 juin :** retour des jardinières auprès des participants
- **Du 15 au 2 juillet :** Un temps de «bilan et perspectives» avec les animateurs, enseignants et habitants.

Remise de 2 draisiennes
à l'école maternelle Louis Armand

Suite à une demande émise par le corps enseignant lors du premier conseil d'école, l'ALPI (Association Locale de Parents d'élèves Indépendants) est heureuse d'offrir et de remettre, par le biais d'une partie des parents élus, 2 draisiennes de la marque PUKY (modèle spécialement étudié pour les enfants à partir de 3 ans).

Ces draisiennes font partie intégrante du projet d'écomobilité et vont permettre l'apprentissage de l'équilibre et la préparation à l'utilisation de la bicyclette.

Réforme
des rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires, prévoyant le passage à la semaine de 4 jours et demi, entrera en vigueur à la rentrée de septembre 2014.

Après plusieurs réunions entre les représentants des différents acteurs : les parents d'élèves (ALPI et FCPE), les directeurs et les professeurs des écoles, ainsi que la municipalité, il a été décidé que l'école aura lieu le mercredi matin et que le temps d'accueil périscolaire (TAP) sera l'après-midi, après la classe.

Les horaires précis d'enseignement et d'activités seront communiqués aux familles dans le courant du 2e trimestre 2014.

PARTAGEZ VOS VACANCES

Ouvrez votre maison pendant l'été à un enfant de 6 à 11 ans ; vous participerez ainsi à son développement et à son épanouissement ; vous partagerez également une rencontre humaine bénéfique pour lui, pour sa famille et pour la vôtre.

Contactez le SECOURS CATHOLIQUE de SAVOIE :

- **Tél. : 04 79 60 54 00**
- **Mail : afv.730@secours-catholique.org**
- **Secours Catholique, 297 chemin de la Martinière - 73000 Bassens**

Espace Famille



Destiné aux familles concernées par les services scolaires et périscolaires, l'Espace Famille est accessible sur le site internet de la commune depuis le 1er octobre 2013. Les informations générales sont accessibles librement. Un code d'accès et un mot de passe confidentiel ont été communiqués aux familles clientes pour accéder à leur espace personnel.

Ce dispositif connait un réel succès puisque durant le 1er trimestre de fonctionnement, 40 % des paiements ont été effectués grâce au paiement en ligne sécurisé. Le nombre de relances pour retard de paiement a été divisé par 2.

N'hésitez pas à visiter l'Espace Famille sur le site de la commune www.saintalbanleysse.fr et adhérer à cette formule pour le règlement des prestations. Vous pouvez également contacter la mairie pour tous renseignements (04.79.33.13.57).

«Trois petits pas et puis s'en va…»
a conquis les jeunes enfants

Le vendredi 20 décembre, la structure municipale d'accueil «Les p'tits bouchons» invitait parents et enfants à une jolie fête de Noël.

La compagnie **«Les lendemains qui chantent»** a abordé comment faire quand on est petit, quels sont nos forces, nos appuis, notre taille, nos petits tracas et nos joies.

Les 3 fabuleuses artistes ont tissé un doux parcours de bébé dans des chansons pétillantes ou berceuses. Car exploratrices de sons à bâbord, à tribord et tout azimut, elles ont écrit à 3 mains la partition de l'essor :

ce voyage de la vie qui se saisit des bébés et fait valser le quotidien.

Au fil du spectacle, elles invitent les enfants à se faire le vent, à câliner des doudous et jouer avec des percussions. Quel concert de sons et de sourires s'est alors élevé. Le spectacle s'est avancé en comptines connues jusqu'à la danse de la vie partagée entre tous.

Puis le Père Noël est apparu avec son panier de papillotes et sa hotte remplie de cadeaux de la structure : de la dinette, des puzzles, livres et des jeux rigolos qui feront vite le bonheur des petits.

Après le temps des photos souvenirs, M. le Maire remerciait toute l'équipe dans un discours où il rappelait l'importance d'instaurer de tels moments dans une vie pas toujours simple et formait ses vœux de bonnes fêtes de fin d'année pour tous..





Groupe **Saint Alban-Leysse, tous solidaires et modernes**

En raison de l'entrée en vigueur des dispositions du code électoral dans l'année précédant le scrutin municipal, nous avons décidé de suspendre provisoirement la parution des textes du groupe de la majorité municipale.

Groupe **«Réussir ensemble autrement»**

Nous vous adressons à toutes et à tous tous nos meilleurs vœux de bonheur, prospérité et surtout santé pour cette nouvelle année 2014.

Restant toujours à votre écoute.

Elisabeth FENESTRAZ, Germaine MORAND, Anne-Marie MONDOLONI, Nathalie MIEGE, Nicole DURAND, Patrick LAFONT, Tony BOISSENIN-GRANDJEAN.

Classement du concours **des décorations de Noël**

Félicitations à tous les participants qui ont mis un point d'honneur à illuminer merveilleusement leurs maisons ou commerces contribuant ainsi au rayonnement de la commune pour les fêtes de Noël.

MAISONS :

1er prix : Mr MAUBERT
2e prix : Mr DUPRAZ
3e prix : Mme CARLI

COMMERCES :

1er prix : Salon de Coiffure «LES COMBELLES»
2e prix : Salon de Coiffure «DIMINUT'IF»
3e prix : Myosotis Beauté

Hors compétition car les réalisations ont été exceptionnelles :

Mme ANCELIN - Résidence les Sablons
STYL'COUP - Place du commerce

Marché **de Noël**

Samedi 30 novembre, 26 exposants étaient présents bien au chaud à la salle des fêtes pour participer au marché de noël organisé par Saint-Alban Leysse animations. Les animations et les produits de qualité ont enchanté les grands et les enfants venus en grand nombre saluer le Père Noël. Ce marché coloré et animé a ouvert les festivités de la fin d'année.



Téléthon : **les saint-albanais généreux**

Les bénévoles autour de Nicole Guichardet et de Christophe Caillet se sont une nouvelle fois mobilisés pour le téléthon.

Cette année, les ventes et animations diverses ont permis de récolter 12 047,60 €.

Un grand merci à tous les généreux donateurs et aux bénévoles des associations saint-albanaises :

Art floral, Loisirs créatifs, Comité des fêtes, Union cycliste du Nivolet, Sentiers de Saint Alban, Club des allobroges, Theâtre en herbe, Yoga Les libellules Tennis Club, Vito Show, Saint Alban Leysse animations, Basket, Karaté, Gym volontaire, Bien Vivre à Saint Alban, l'ACCA).



Marché de l'occasion

Traditionnellement organisé par le Comité des fêtes début décembre, le marché de l'occasion a encore cette année remporté un beau succès. Les particuliers ont exposé les articles les plus divers au grand plaisir des visiteurs venus nombreux.

Bibliothèque
des animations pour les enfants

L'Atelier de Noël
Le 21 décembre 2013, la bibliothèque a organisé son traditionnel «Atelier de Noël», initié en 2001. Une matinée créative pour les enfants présents en confectionnant des cartes, pots, sapins en origami et Père Noël. Chaque enfant a apporté sa touche originale en personnalisant ses réalisations. Atelier animé et encadré par Hasina RAYMOND, Jeanine VIVET et Nicole GUICHARDET.

Le prochain atelier sera le mercredi 9 avril 2014.
Quelques jours avant la fête de Pâques.

Contes de Noël
Près de 60 enfants accompagnés de leurs parents, grands-parents, ou animateurs éducateurs, se sont rassemblés à la salle des fêtes, le mercredi 11 décembre 2013, pour écouter de merveilleux contes et poèmes de Noël par Hasina RAYMOND, Jocelyne PELLICANO et Marie-Jo VEILLE. Cet après-midi de contes a été ponctué de notes musicales et chansons de Noël par les jeunes musiciens et les petits de l'Eveil musical de l'Ecole de musique.

Un moment délicieux qui a captivé l'auditoire, sous l'œil attendri des parents et des bénévoles.

Le Football Club du Nivolet **frôle l'exploit**

Sélectionné en coupe de France pour le 7e tour de la compétition, le FC Nivolet a frôlé l'exploit le 16 novembre 2013 au stade municipal de Chambéry. En effet 6 divisions séparent l'équipe de Niort en ligue 2, équipe de professionnels et le club de Football amateur savoyard qui joue en 8ème division. La victoire des Nortais n'a pu être arrachée qu'à la dernière minute avec un score de 2 à 1 ce qui a valu aux joueurs du club savoyard la haie d'honneur de leurs adversaires, bien méritée.



Erratum Agenda 2014

Liste des associations, il a été omis :
Madame Cécile LYANT - Présidente
ENTENTE BARBY ST ALBAN BASKET
Route de la Fruitière - Le Pessey - 73000 SONNAZ
Tél. : 04.79.44.87.66 / 06.50.42.43.42
ebsb@orange.fr

L'UCN **a fêté ses 20 ans**

L'Union cycliste du Nivolet très présente lors des manifestations organisées sur la commune a été créée en 1993.

Le club compte aujourd'hui 113 licenciés dont 33 féminines, 5 participants aux cyclosports. Il se place par sa taille troisième club de Savoie et le premier en participation aux challenges de Savoie. Nous leur souhaitons un bon anniversaire.

Retrouvez l'actualité du club sur le nouveau site :
www.uc-nivolet.com

Les compagnons
d'Ulysse

Le club de tir à l'arc saint-albanais crée en 1979 compte aujourd'hui une quinzaine de licenciés. Ce club familial défend les valeurs de l'Archer que sont l'arc, la flèche, la cible, la visée et qui symbolisent la recherche d'un objectif ; la précision ; la rapidité pour aller droit au but ; la beauté et la pureté du geste technique.

Le club en est là aujourd'hui grâce à Bernard DARAMY. Afin de perpétuiter et de continuer à développer ce club, une nouvelle équipe dirigeante s'est organisée autour du Président Patrick Rosera, du Trésorier Manuel Marcoset du Secrétaire Eric Perret.

Ouvert à tous à partir de 12 ans, le club propose des formules pour que tout le monde puisse découvrir ce sport : un «forfait découverte» de 5 séances à 25 euros ; prêt de matériel la première année.

Les cours ont lieu le mercredi (en hiver : de 16h30 à 18h30 au gymnase ; en été de 16h30 à 18h30 au stade Henri Roulier) ; et aussi les mardi et vendredi (en hiver de 20h à 22h30 au gymnase ; en été de 18h à 20h au stade Henri Roulier).

Le club organisera prochainement des concours sur notre commune :

- **10, 11 et 12 mars : stage de perfectionnement «jeune» archer, en partenariat avec SAVOIE ARCHERIE, et les Archers du Roc Noir.**
- **22 mars 2014 : concours débutants.**

Les inscriptions se font tout au long de l'année, alors n'hésitez pas à rejoindre les compagnons d'Ulysse !

Contact :
lescompagnonsulysse@gmail.com
Tél. : 06 24 76 60 74







L'art de vivre

Marcelle Zamolo, personnalité pétillante et connue de Saint Alban-Leysse, a présenté en octobre dans un recueil plus de 45 ans de poèmes inspirés par les siens.

Deux belles «Nuit d'ivresse»

avec la compagnie Théâtrois



Nouvelle association sur la commune, la compagnie Théâtrois, composée des 3 membres fondateurs, Renée Bigoni, Christophe Spies et Alain Ughetti ont régalé le public lors des 2 représentations de la pièce **«Nuit d'ivresse»** de Josiane Balasko qu'ils ont jouée à la salle des fêtes les samedi 5 et dimanche 6 octobre.

«Pour une troupe amateurs, ce sont de vrais professionnels ! Qu'est-ce qu'on a ri !»

C'est en ces termes que les spectateurs s'exprimaient à la sortie de la salle des fêtes.

Il faut dire que les 3 comédiens n'ont pas ménagé les effets comiques dans la grande tradition du burlesque, situations et jeux scéniques s'enchaînant vivement, pour 2 heures de folie. Une version haute en couleurs, que chaque comédien a su faire partager.

Opération réussie pour les comédiens, dont la vocation reste de se faire plaisir en se produisant sur les planches et de faire rire.

Certaines scènes titillent encore les mémoires : Simone, son défilé de majorette et son inoubliable lancer de bâton : Jacques goujat notoire, à l'amnésie pathétique dont les destins vont se croiser entre confrontations, injures grossières, confidences et émotions, avec la complicité goguenarde d'Henri, le barman.

Les 3 comédiens n'en sont pas à leur coup d'essai ayant écumé avec succès depuis de nombreuses années les scènes locales jouant des pièces de boulevard dans la grande tradition du genre : situations burlesques, quiproquos, fantaisie, portes qui claquent et dialogues comiques aux petits oignons ! Ils ont rejoué la pièce à Vérel-Pragondran en novembre et en décembre à Chambéry. Ils sont prêts à se produire sur d'autres scènes, espérant prochainement retrouver la complicité et les rires des spectateurs !

Informations au 06 10 26 40 77

à vos agendas

Samedi 8 février 2014 : Cérémonie de la citoyenneté et accueil des nouveaux arrivants
mairie - salle du Conseil municipal - 11h

Super Loto
salle des fêtes - 18h - (organisé par le FC Nivolet)

Mardi 11 février 2014 : Coin causette Sicsal
20h - Centre culture & loisirs

Jeudi 13 février 2014 : Sortie ciné séniors
Organisée par le Relais Séniors

Samedi 15 février 2014 : CFA BTP
Portes ouvertes - de 8h à 16h

Soirée cabaret Orchestre New Orléans
20h30 - salle des fêtes - (organisée par l'Ecole de musique)

Match de handball
17h30 - gymnase de St Alban-Leysse (Val-de-Leysse Handball)

Mercredi 19 février 2014 : Permanence du conciliateur de justice en mairie - de 15h à 18h - sur RDV

Samedi 22 février 2014 : Dessert dansant
Salle des fêtes, à partir de 20h30
Organisé par St Alban Danse

Mercredi 26 février 2014 : L'heure du conte
10h30 à la maison de l'enfance (animation bibliothèque)

Samedi 1er mars 2014 : Tournoi de foot jeunes
gymnase St Alban-Leysse (organisé par le FC Nivolet)

Dimanche 2 mars 2014 : Tournoi de foot jeunes
Gymnase de St Alban-Leysse - (organisé par le FC Nivolet)

Mercredi 5 mars 2014 : Conseil municipal
19h - salle du Conseil

WE 8-9 mars 2014 : Bourse aux vélos
salle des fêtes - (organisée par l'Union Cycliste du Nivolet)

Dimanche 9 mars 2014 : Thé dansant
De 15h à 19h - Centre de culture et de loisirs
(animé par Vito Show)

Mercredi 19 mars 2014 : L'heure du conte
10h30 à la maison de l'enfance (animation bibliothèque)

Permanence du conciliateur de justice en mairie
de 15h à 18h - sur RDV

Jeudi 20 mars 2014 : Sortie ciné séniors
Organisée par le Relais Séniors

Samedi 22 mars 2014 : Carnaval
départ 10h - (organisé par le Comité des fêtes)

Dimanche 23 mars : Elections municipales et conseillers communautaires - Bureaux de vote à la salle des fêtes

Mercredi 9 avril 2014 : Atelier de Pâques
14h à 16 h - bibliothèque

Mercredi 16 avril 2014 : L'heure du conte
10h30 à la maison de l'enfance (animation bibliothèque)

Jeudi 17 avril 2014 : Sortie ciné séniors
Organisée par le Relais Séniors

Samedi 19 avril 2014 : Salon Nature en fête
salle des fêtes

Dimanche 27 avril 2014 : Star tour
18h - Organisé par le Comité des fêtes

Mercredi 14 mai 2014 : L'heure du conte
10h30 à la maison de l'enfance (animation bibliothèque)

Mercredi 21 mai 2014 : Permanence du conciliateur de justice en mairie - de 15h à 18h - sur RDV

Jeudi 22 mai 2014 : Journée du Handicap

Vendredi 23 mai 2014 : Fête des voisins

Samedi 14 juin 2014 : Théâtre en Herbe - Jeunes
salle des fêtes - 18h

Mercredi 18 juin 2014 : L'heure du conte
10h30 à la maison de l'enfance (animation bibliothèque)

Samedi 28 juin 2014 : Théâtre en Herbe - Adultes
salle des fêtes - 20h30



État civil 2013

Naissances

JANVIER
- **LACROIX** Mayson (01/01/2013)
- **PAUGET** Milan, Gérard, Pierre (02/01/2013)
- **LABBAY** Lisa, Elodie (05/01/2013)
- **GOURY** Lorenzo (08/01/2013
- **MOUNIB** Meïssa (15/01/2013)
- **TESSIER** Naël (16/01/2013)

FÉVRIER
- **DARDEL** Lùcas (02/02/2013)
- **BENALI** Sofia (05/02/2013)
- **VELTE** Emilie (06/02/2013)
- **ALVES** Tiago, Joaquim, Denis (08/02/2013)
- **COTELLE CALAMEL** Sam, Aurélien (14/02/2013)
- **BECHICHI** Mickayl, Adan (18/02/2013)
- **DEVANNEAUX** Maxence, Rémi, Mathieu (20/02/2013)
- **GRUMEL** Agathe, Gaëlle (21/02/2013)
- **BALME-BLANCHON** Juliette (22/02/2013)
- **CHAPEL** Paul, Freddy (25/02/2013)
- **JOANNY** Camille, Evelyne (28/02/2013)

MARS
- **FERNANDEZ** Loup, Casimir, Leopoldo (05/03/2013)
- **PRAMPARO RODRIGUES** Léanna (09/03/2013)
- **CHAMBON** Rémy, Roger, Henry (29/03/2013)
- **MOUZAHIR** Rita (31/03/2013)

AVRIL
- **DUGELET** Clarisse, Marie, Sandra (01/04/2013)
- **ZANKO** Brezahice (09/04/2013)
- **FOURNIER** Rose, Philippine, Aure (22/04/2013)
- **VISINTAINER** Alana, Emilie, Prisca (23/04/2013)

MAI
- **ROUSSEL** Emma, Julia, Léa (05/05/2013)
- **BOHL** Summer, Nadine, Séphora (07/05/2013)
- **DEBARD** Savannah, Camélia, Rachel (07/05/2013)
- **MANETTA** Gianni, Gilles (09/05/2013)

JUIN
- **SETTI** Emma (01/06/2013)
- **BOUKHAL** Rita (11/06/2013)
- **DEBERNARDY** Clémence, Elisabeth, Françoise (11/06/2013)
- **SAVOY NICOUD** Romain, Hugo (17/06/2013)

JUILLET
- **ABELÉ** Boris, Géry, Robert (03/07/2013)
- **BATTARD** Martin, Didier (28/07/2013)
- **BARONE** Alessia, Rosa (29/07/2013)

AOÛT
- **LIGNON PUSK** Maxime, Patrick, Mattéo (01/08/2013)
- **MONNET** Néo, Antonio (07/08/2013)
- **ABDELLAH** Melvin, Anli, Moussa (12/08/2013)
- **BETEMPS** Cyrielle (18/08/2013)
- **GUINET** Marion, Juliette, Amélie (24/08/2013)
- **PERROUX** Lison (28/08/2013)
- **ROCHUT** Lilou, Jeanne (28/08/2013)

SEPTEMBRE

NEANT

OCTOBRE
- **PIASCO MAILLEFERT** Anthony, Alexandre (11/10/2013)
- **MILAN LEROUX** Victoire, Maud, Aurore (13/10/2013)
- **BOUCHARD GOURSAUD** Lucile-Marie, Sarah (22/10/2013)

NOVEMBRE
- **JACQUIGNON** Lucas, Ethan (03/11/2013)
- **MULLER** Enora, Denise, Renée (08/11/2013)
- **COURADETTE** Charles, Henry, Benjamin (20/11/2013)
- **GIREL** Romane (30/11/2013)

DÉCEMBRE
- **ALAMI RAHMOUNI** Layïna, Imane (09/12/2013)
- **ABSIL** Thibault, Albert, André (15/12/2013)

Mariages

JANVIER
- **COHEN** Guillaume & **BEGGIORA** Maud, Alexa (09/02/2013)

MAI
- **GAUDET-TRAFIT** Sébastien & **BETEMPS** Magalie (11/05/2013)
- **BROUSSIN** Guillaume, Franck, Claude & **BOUVIER** Gaëlle, Ginette (18/05/2013)
- **DURAND** Robert, Henri & **MICHAUD-VIGOUROUX** Hélène, Régine (18/05/2013)
- **THILL** Lionel, Joël & **DANÉROL** Bénédicte, Marie (18/05/2013)

JUIN
- **NÉRON** Jean, Marc, Constant & **MOREL** Catherine, Renée (08/06/2013)
- **CHION** Alexandre, Jean, Marcel & **BOUVIER** Romy (15/06/2013)
- **GRANGEAT** Simon, Matthieu & **DUBOIS** Marie, Franscesca, Amélie (29/06/2013)
- **JOMOTTE** Nicolas & **MIGUET** Nathalie (29/06/2013)

JUILLET
- **BARBAZENI** Thierry & **BAUDON** Véronique, Simonne, Renée (06/07/2013)

AOÛT
- **REGAZZONI** Damien, Marcel, Armand & **VOIRON** Pauline, Rose, Lucie (10/08/2013)
- **CLÉMENTI** André & **BRUNET** Nathalie, Jacqueline, Thérèse (21/08/2013)
- **THUISSARD** Thierry, James & **CARTON** Christine, Berthe (31/08/2013)

OCTOBRE
- **NATTER** Emmanuel & **BEDOY** Raphaëlle (05/10/2013)
- **MICHON** Cyril, Michel, Auguste & **PASQUON** Fanny (12/10/2013)
- **FERNANDEZ** Geoffrey, Dominique, Simon & **CHARNAY** Julie (19/10/2013)

Décès

JANVIER
- **FRANCONY** Raymond, Louis (09/01/2013)
- **MONACHON** Lucienne, Marie (26/01/2013)

FÉVRIER
- **BOLLY** Renée, Germaine, Augustine (11/02/2013)
- **GIRARD** Yves, Jean-Jacques (24/02/2013)

MARS
- **PEDRON** Bruno (06/03/2013)
- **BORÉANIZ** Fidès (10/03/2013)
- **CHAPPERON** Lucien, François (12/03/2013)
- **MAGNIN** Joseph, Alix (12/03/2013)
- **RAMIREZ SANCHEZ** veuve **GARCIA BLASQUEZ** Augustina (14/03/2013)
- **BRIQUET** Michel, Alain, Raoul (19/03/2013)
- **CARAZ** Joseph (19/03/2013)

AVRIL
- **CHEVALLIER** veuve **NANTOIS** Paulette, Adrienne (26/04/2013)

MAI
- **PLAZANET** Robert (04/05/2013)
- **LEREDDE** Jean-Bernard, René (14/05/2013)

JUIN
- **COURBEBAISSE** Paul, Robert (11/06/2013)

JUILLET
- **AUGUSTE** Raymonde, Marie (04/07/2013)
- **NANTOIS** Veuve **CHAPPERON** Jeanne, Marie (15/07/2013)
- **LANDREIN** Gilles, François, Maurice (28/07/2013)

AOÛT
- **MAUREL** Jean, François (25/08/2013)
- **GONNET** Jean, Joseph (25/08/2013)

SEPTEMBRE
- **FREYCON** François (07/09/2013)
- **BONNEMAINS** Bernard, Auguste, Emile (14/09/2013)
- **VIRET** Marcel, Françis (14/09/2013)
- **LE GUYADER** Jean-Luc, Esprit (24/09/2013)
- **GACHET** épouse **DUCHATEL** Réjane, Louise, Antoinette (24/09/2013)
- **BOUCHERIE** Odette, Marie (27/09/2013)

OCTOBRE
- **CARRON** Veuve **LABORDE** Suzanne, Claudette, Charlotte (03/10/2013)
- **THOMAS** Yvette, Thérèse, Joséphine (11/10/2013)
- **PACHE** Marcel, François, Joseph (19/10/2013)
- **PACHE** Louise, Claudette (25/10/2013)
- **RATTIN** Fiorentino (29/10/2013)
- **MOLLARD** Serge, Armand (30/10/2013)

NOVEMBRE
- **DARAMY** Bernard, Honoré (23/11/2013)
- **SAËZ** Roger (30/11/2013)

DÉCEMBRE
- **GENOLI** Mario, Joseph (13/12/2013)
- **CARPENTIER** Laurent, Ghislain, Christian (15/12/2013)

(Pour information : décès + transcription de décès des communes voisines)